



edioevo



uropeo

RIVISTA DI FILOLOGIA E ALTRA MEDIEVALISTICA



7/1 - 2023

DIREZIONE

Roberta Manetti (Università di Firenze), Letizia Vezzosi (Università di Firenze)  
Saverio Lomartire (Università del Piemonte Orientale), Gerardo Larghi

COMITATO SCIENTIFICO

Mariña Arbor Aldea (Universidad de Santiago de Compostela)  
Martin Aurell (Université de Poitiers - Centre d'Études Supérieures de Civilisation  
Médiévale)  
Alessandro Barbero (Università del Piemonte Orientale)  
Luca Bianchi (Università di Milano)  
Massimo Bonafin (Università di Genova)  
Furio Brugnolo (Università di Padova)  
Marina Buzzoni (Università Ca' Foscari, Venezia)  
Anna Maria Compagna (Università di Napoli Federico II)  
Germana Gandino (Università del Piemonte Orientale)  
Marcello Garzaniti (Università di Firenze)  
Saverio Guida (Università di Messina)  
Wolfgang Haubrichs (Universität Saarland)  
Marcin Krygier (Adam Mickiewicz University in Poznań, Polonia)  
Pär Larson (Dirigente di ricerca CNR)  
Roger Lass (Cape Town University and Edinburgh University)  
Chiara Piccinini (Université Bordeaux-Montaigne)  
Wilhelm Pötters (Universität Würzburg und Köln)  
Hans Sauer (Wyzsza Szkola Zarzadzania Marketingowego I Jezykow Obcych W  
Katowicach - Universität München)  
David Scott-Macnab (University of Johannesburg, SA)  
Elisabetta Torselli (Conservatorio di Parma)  
Paola Ventrone (Università Cattolica del Sacro Cuore)  
Andrea Zorzi (Università di Firenze)

REDAZIONE

Silvio Melani, Silvia Muzzin, Silvia Pieroni

Medioevo Europeo is an International Peer-Reviewed Journal

ISSN 2532-6856

Dipartimento di Lingue, Letterature e Studi Interculturali  
Via Santa Reparata, 93 - 50129 Firenze  
redazione@medioevoeuropeo-uniupo.com

Libreria Editrice Alfani SNC, Via Degli Alfani 84/R, 50121 Firenze

progetto grafico: Gabriele Albertini  
impaginazione e layout: Luciano Zella

## INDICE

Deborah Bindani, Ilaria Degano, Sandro Baroni, Maria Pia Riccardi, <i>Procedimenti per tintura dei tessili nel ms. 1939 della Biblioteca Statale di Lucca (XIV sec.)</i>	5
Luca Gendolavigna, <i>Da 'trascinare' a 'rubare' - Il riciclo semantico nello svedese in chiave diacronica: il caso di baxa</i>	33
Sébastien-Abel Laurent, <i>Le troubadour Marcabru dans la tourmente du schisme de l'antipape Anaclet II (1130-1135)</i>	43
Silvia Muzzin, <i>Il frammento di rosone scolpito di Palazzo San Francesco a Domodossola e il suo contesto</i>	63
Davide Nobili, <i>Un asceta dell'India tra le metope del Duomo di Modena: un'ipotesi interpretativa</i>	103
Rosella Tinaburri, <i>L'impiego di geongordōm nella Genesi B</i>	113
Recensioni:	
Francesco Zambon, <i>Il fiore inverso. I poeti del trobar clus</i> , Trento, Luni, 2021 [Gerardo Larghi]	127



## Le troubadour Marcabru dans la tourmente du schisme de l'antipape Anaclet II (1130-1135)

RÉSUMÉ: Cet article cherche à montrer qu'au début des années 1130, Marcabru s'engagea dans les controverses qui suivirent le schisme d'Anaclet II. Entre 1130 et 1135, il soutint le légat Girard de Blay, qui combattait Innocent II. Après la fin du schisme en Aquitaine, en 1134 ou 1135, le troubadour rallia à la position de son seigneur le duc Guillaume X, bien qu'un vers de la chanson *Bel m'es qan li rana* (BEDT 293.11) suggère que son avis sur l'élection de 1130 n'avait pas évolué.

ABSTRACT: This article aims to show that Marcabru was deeply involved in the debates following the controversial election of Pope Innocent II in february 1130. Between 1130 and 1135, the troubadour supported the claims of the pontifical legate Girard de Blay that Anacletus II was the Pope Elected. Once the schism ended, Marcabru did follow the opinion of his lord the Duke Aquitaine William X, although one verse of the song *Bel m'es qan li rana* (BEDT 293.11) suggests that he still believed that Innocent II had stolen the election.

MOTS-CLEFS: Marcabru, schisme, légat, Aquitaine, pamphlet, mémoire

KEYWORDS: Marcabru, schism, legate, Aquitaine, pamphlet, memory

Malgré les efforts de plusieurs générations de savants, la biographie de Marcabru reste noyée dans un persistant brouillard documentaire.<sup>1</sup> Il faut dire que ses chansons constituent quasiment nos seules sources. Heureusement, il s'est montré très actif et on lui en attribue un peu plus d'une quarantaine.<sup>2</sup> Malheureusement, hormis pour quelques points vérifiables comme son passage à la cour du roi-empereur Alphonse VII de Castille, l'analyse se heurte aux tourments d'une expression volontairement complexe.

Les lignes qui suivent visent à combler une partie du vide de nos connaissances sur ce troubadour. Elles seront consacrées aux premières années de son activité poétique, depuis son éclosion vers 1130 jusqu'à la mort de Guillaume X à la Pâques 1137, qui le contraignit à l'exil en péninsule Ibérique. Durant ces années, les Aquitains traversèrent une rude épreuve du fait du ralliement du duc, inspiré par l'influent Girard de Blay,<sup>3</sup> évêque d'Angoulême depuis 1101, devenu légat de plusieurs papes à partir de 1107 puis archevêque de Bordeaux en 1131, à la cause de Pietro Pierleoni, connu aujourd'hui comme l'antipape Anaclet II, contre Gregorio Papareschi, désigné comme pape sous le nom d'Innocent II.

De multiples témoignages de ce schisme ont été conservés, signe de l'ampleur de la crise à l'échelle de l'Occident chrétien (Anzoise 2011). Quelque temps avant de mourir en 1141, Orderic Vital s'en remémorait avec peine:

Romana æcclesia sub duobus principibus qui de papatu contendebant a transitu Honorii papæ turbata ingens tribulationum et dissensionum per orbem exuberavit copia. Nam in plerisque cœnobiis duo abbates surrexerunt et in episcopiis duo presules de pontificatu certaverunt, quorum unus adherebat Petro Anacleto, alter vero favebat Gregori Innocentio (Chibnall 1978, vol. 6: 418-419).

[Depuis la mort du pape Honorius,<sup>4</sup> l'Église de Rome était divisée, car deux princes se disputaient la papauté, ce qui causa de profonds troubles et controverses partout dans le monde. Dans de nombreux monastères, deux abbés se faisaient face, tandis que dans certains diocèses, deux pontifes luttèrent pour la prélature, l'un d'entre eux soutenant Pierre-Anaclet, l'autre favorisant Grégoire-Innocent].

Robert de Torigni, observateur plus tardif, résuma le traumatisme dans une formule éclairante: «Pierre avait Rome et Grégoire le reste de la Terre».<sup>5</sup> Le croisement des deux

<sup>1</sup> Boissonnade (1922) et Gaunt–Harvey–Paterson (2000 : 1-5) p. 1-5. Toutes les traductions sont de l'auteur.

<sup>2</sup> Sur la difficile tradition manuscrite de ce troubadour, voir Gaunt–Harvey–Paterson (2000: 5-13) et Albertazzi (2018: XVIII-XXII).

<sup>3</sup> Nous adoptons la graphie «Blay» au détriment de «Blaye», utilisée parfois, à la fois pour éviter la confusion avec la localité de Blaye, dans l'actuel département de la Gironde, et pour nous conformer au nom moderne du village de Blay, près de Bayeux, dont était originaire Girard. Voir Maratu (1864: 5) et Kumaoka (1997).

<sup>4</sup> Honorius II décéda dans la nuit du 13 au 14 février 1130 au monastère romain de Sant'Andrea al Celio.

<sup>5</sup> «Romam Petrus habet, totum Gregorius orbem» (Howlett 1889: 117).

textes nous éclaire sur la déchirure de la chrétienté. Rome demeura effectivement entre les mains d'Anaclet II, si bien qu'Innocent II quitta le Latium. Mais grâce à l'appui de l'ordre de Cluny et de Bernard de Clairvaux, il rallia à sa cause la plupart des souverains d'Occident, avant de se fixer à Pise (Grabois 1981, Leclercq 2012: 226-237, Aubé 2003: 218-305).

L'abbé du Mont Saint-Michel exagérait toutefois l'unanimité du soutien qu'il reçut hors de Rome, car deux princes de premier plan, Guillaume X d'Aquitaine et Roger II de Sicile, appuyèrent les revendications d'Anaclet II (Boutoulle 2007, Boutoulle 2013, Aubé 2016: 173-190). Prosper Boissonnade a montré que Marcabru prit une part active dans le soutien qu'apportèrent les Aquitains à la cause schismatique. L'entreprise s'avéra dangereuse, car les partisans d'Innocent II, galvanisés par les sermons et les lettres de Bernard de Clairvaux, se regroupèrent pour amener Guillaume X à abandonner Anaclet II entre la fin de l'année 1134 et le début de la suivante (Aubé 2003: 302-303). Mais auparavant, le concours du troubadour à la cause anacletienne fut loin d'être isolé, une puissante mobilisation s'opérant dans le duché. Aux libelles répondirent les libelles (Soria-Audebert 2007, 2010 et 2011), aux fondations pieuses d'autres fondations (Milanesi 2013: 141-342). On peut sans peine parler d'un réflexe identitaire des élites aquitaines, rassemblées derrière Guillaume X et le légat Girard de Blay, pour comprendre dans quel état d'esprit Marcabru éleva la voix.

Il le fit au travers d'une série de trois chansons: *Lo vers comens can vei del fau* (BEdT 293.33), *Auias de chan com enans'e meillura* (BEdT 293.9) et *Bel m'es qan li rana chanta* (BEdT 293.11). Mais si certaines allusions sont aisément reconnaissables, il convient de garder une certaine prudence pour d'autres, notamment pour des questions d'attribution et de datation. L'obscurité du verbe marcabrunien peut représenter un second écueil. Aussi paraît-il raisonnable de débiter l'étude par ce qui est sûr, comme l'accusation de simonie contre Innocent II et ses alliés dans *Lo vers comens cant vei del fau* et *Auias de chan com enans'e meillura*, avant de poursuivre par ce qui l'est moins, à l'instar de l'allusion à «la loi de Pise» dans *Bel m'es qan li rana chanta*.

## 1. La vénalité du pape et de ses alliés de circonstance

### 1.1. Roma venau (BEdT 293.33, v. 15)

Dénoncer la vénalité du pape et de ses proches figure parmi les lieux communs de la littérature pamphlétaire du Moyen Âge.<sup>6</sup> Au cours du schisme anacletien, les deux camps s'accusèrent ainsi mutuellement de corruption et de simonie (Soria-

<sup>6</sup> À propos des troubadours, cf. Aurell (1989: 210-216).



Audebert 2011: 233).

Dans la chanson *Lo vers comens cant vei del fau*, Marcabru dénonçait la cour pontificale en termes virulents. L'attribution de ce poème à notre troubadour est établie par l'unanimité des sept chansonniers qui en ont conservé le texte.<sup>7</sup> Si l'on suit les éditeurs anglais, il est impossible de proposer une datation plus précise que la première moitié des années 1130.<sup>8</sup> Nous y revenons un peu plus loin.

Après deux *coblas* classiques, où il rapportait qu'il composa à l'automne sous les moqueries des jaloux, Marcabru dévoilait ses intentions dans deux envolées mordantes:<sup>9</sup>

Prez es vengutz d'amont avau  
e caseguz en l'escubill,  
puois avers fai Roma venau;  
ben cuit qe cill  
no'n jauziran, qi son copau  
d'aqest perill.

Avoleza porta la clau  
e geta proeza en issil;  
greu paireiarau mais igau  
paire ni fill,  
que non auch dire fors Peitau  
c'om s'en atill (*BEdT* 293.33, vv. 13-24, dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 418).

[Toute valeur est tombée de l'amont vers l'aval et gît dans l'ordure, depuis que les richesses ont rendu Rome vénale; je crois bien qu'ils n'en jouiront pas, ceux qui sont coupables d'un tel forfait. Méchanceté porte la clef et jette Prouesse en exil; les fils auraient bien du mal à égaler leurs pères, et je n'entends pas qu'en-dehors du Poitou personne ne s'en préoccupe].

Du vivant de Guillaume X, désigné ici par métonymie au travers de l'évocation du Poitou, Marcabru ne cessa jamais de témoigner sa fidélité au duc. Les vers suivants développent en revanche des récriminations sur la décadence du monde et l'inversion des valeurs. La septième *cobla* élargit encore le propos:<sup>10</sup>

Cel prophetizet ben e mau  
qe diz c'on iri'en becill –  
seignor ser e ser seignorau –  
e si sunt [Roncaglia 1951: fant] ill,<sup>11</sup>

<sup>7</sup> Cfr. Gaunt–Harvey–Paterson (2000: 415).

<sup>8</sup> Cfr. Gaunt–Harvey–Paterson (2000: 416-417).

<sup>9</sup> Texte établi sur la base du chansonnier K. Seul E offre une leçon divergente pour les vers 15 à 18. Le caractère isolé de cette transcription a amené les éditeurs anglais à lui préférer celle, majoritaire, des autres manuscrits.

<sup>10</sup> Le principal écueil philologique porte sur les vers 41-42. Résumé des discussions dans Köhler (1961) et Gaunt–Harvey–Paterson (2000: 425, n. 41-42).

<sup>11</sup> Nous avons signalé les lectures données par Roncaglia 1951 et Roncaglia 1957 là où il y a différence par rapport à Gaunt–Harvey–Paterson 2000



que i an fait li buzat d'Anjou  
cal d'esmerill (*BEdT* 293.33, vv. 37-42 dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 420).

[Il a dit la cruelle vérité, celui qui a prophétisé que l'on court à la destruction – le seigneur devient serf et le serf seigneur! – et vraiment c'est ce qui leur advient, car ils ont fait des buses d'Anjou de véritables faucons émerillons].

L'association, dans une même chanson, des attaques contre la vénalité de Rome et les ennemis angevins du Poitou éveille l'attention du lecteur. En poète de grand talent, Marcabru parvient à mêler plusieurs causes pour leur trouver un sens commun, en l'occurrence la défense du duché. Mais regardons les choses plus en détails.

Prosper Boissonnade, comme nous l'avons rappelé, a compris le premier que l'ensemble de ces vers se référaient à la crise schismatique de 1130-1135. Son interprétation se base sur la trilogie que forment selon lui *Lo vers comens cant vei del fau* avec *Assatz m'es bel del temp essuig* (*BEdT* 293.8) et *Auias del chan com enans'e meillura*. Marcabru composa ces chansons quelque temps après le couronnement impérial du duc de Saxe Lothaire III de Supplinbourg, célébré à Rome le 4 juin 1133 par Innocent II. Nous pensons qu'il faut suivre cette intuition, plus précise que celle de l'édition de référence, du fait de la continuité thématique entre les chansons. L'accusation de vénalité transcrit, pour Boissonnade, l'accord passé entre le pape et l'empereur, aux termes duquel Lothaire III

avait dû prêter au pape le serment d'allégeance, reconnaître au Saint-Siège la propriété des biens de la comtesse Mathilde en Toscane et Émilie, se contenter d'en recevoir viagèrement la jouissance par l'investiture, et payer annuellement au trésor pontifical une redevance de 100 livres d'argent.<sup>12</sup>

En réalité, le rapprochement entre Innocent II et Lothaire III résultait de manœuvres complexes. Gregorio Papareschi avait besoin de rallier à sa cause un maximum de soutiens extérieurs, à défaut de tenir Rome. Selon Geoffroy de Vigeois et l'auteur anonyme de la deuxième partie de la *Chronique de Morigny*, les frères de Pietro Pierleoni possédaient la tour *Crescentius* – le château Saint-Ange –, base qui leur permit de contrôler une bonne part de la ville (Botineau 2021: 174-176 et Mirot 1909: 50-51). Les Papareschi, très liés au puissant lignage des Frangipani,<sup>13</sup> ne parvinrent quant à eux à se maintenir que dans le faubourg du Trastevere.<sup>14</sup> Quant à Lothaire III, engoncé dans une querelle interminable avec les Hohenstaufen depuis 1125, le soutien pontifical lui était nécessaire pour asseoir son autorité, quitte à accepter le compromis de Worms d'octobre 1122 (Rexroth

<sup>12</sup> Boissonnade (1922: 216). Pour les détails de l'accord entre Innocent II et Lothaire III, voir Overman (1980: 45).

<sup>13</sup> Cf. Anzoise (2011: 20).

<sup>14</sup> Une fois la crise terminée, Innocent II y fit rénover une basilique dédiée à la Sainte Vierge. Son portrait en mosaïque en orne toujours l'abside. Voir Riccioni (2021: 91-92).

2012: 49).

Innocent II avait néanmoins rapidement reçu l'appui des principaux souverains d'Occident. L'abbé de Cluny Pierre le Vénérable et Bernard de Clairvaux défendirent sa cause face au roi Louis VI, si bien qu'en octobre 1130 une assemblée d'évêques français réunis à Étampes fulmina l'anathème contre Anaclet II.<sup>15</sup> L'adhésion du roi de France entraîna celle du roi d'Angleterre, puis de l'empereur. La force de cette coalition tint en différents facteurs, dont le sentiment antisémite – Pietro Pierleoni descendait d'un juif converti – occupait une part non négligeable.<sup>16</sup>

Cette défaite majeure du parti anacletien fut durement ressentie en Aquitaine. Quelles furent les motivations réelles de Girard de Blay pour prendre le parti d'Anaclet II contre Innocent II, au risque de fracturer la chrétienté? La polémique se développa dès les années 1130, sans que l'on puisse trancher au final. Les adversaires de Girard, particulièrement Bernard de Clairvaux et l'évêque normand Arnoul de Lisieux,<sup>17</sup> le taxèrent d'opportunisme et de duplicité. Girard, vexé par la perte de sa légation, se serait selon eux tourné vers Anaclet II, trop heureux de son côté de trouver un soutien hors de Rome.<sup>18</sup>

### 1.2. *Une série de pamphlets contemporains d'inspiration voisine*

Le ton monta encore d'un cran lorsque l'archevêque de Bordeaux Arnaut-Géraud de Cabanac mourut au printemps 1131 (Milanesi 2013: 93). Girard de Blay se porta candidat à sa succession, avec l'appui de Guillaume X. Les évêques de Poitiers, Saintes, Limoges et Périgieux décidèrent de s'en plaindre à Vulgrin, l'archevêque de Bourges, qui pouvait se prévaloir d'une primatie sur les Églises d'Aquitaine (Pariset (1902: 289-328). Or, cette question était très disputée, et Girard considéra que les partisans d'Innocent II profitaient du schisme pour placer les Aquitains sous une tutelle extérieure. Lorsqu'il apparut au grand jour que les partisans d'Innocent II soutenaient la candidature d'un chanoine de la cathédrale Saint-André de Bordeaux nommé Geoffroy du Loroux,<sup>19</sup> un ancien moine d'origine angevine, le sang de Girard de Blay ne fit qu'un tour et il remplaça brutalement les quatre évêques par des proches, profitant de la légation que lui avait renouvelée Ana-

<sup>15</sup> Aubé (2003: 233-234). Cet auteur considère qu'il ne s'agissait pas d'un concile mais d'une *curia regis*, au cours de laquelle le roi demanda conseil aux évêques présents sur ses terres. Louis VI dut exiger la présence de Bernard de Clairvaux.

<sup>16</sup> Aubé (2003: 225-226). Cet auteur considère cependant qu'il n'est pas établi que Bernard de Clairvaux exprima des idées antisémites.

<sup>17</sup> En témoigne notamment la lettre 126 adressée par Bernard de Clairvaux aux évêques d'Aquitaine entre juin et octobre 1131 (Leclercq 2012: 246-277). Pour le traité d'Arnoul de Lisieux, voir *PL* 201 (col. 173-194).

<sup>18</sup> Leur correspondance atteste d'ailleurs de leur confiance mutuelle. Voir *PL* 179 (col. 698-699).

<sup>19</sup> Bernard de Clairvaux le sollicita directement dans une lettre (Leclercq 2012: 240-245). Sur ce personnage, voir Oury (1979).

clet II et du soutien du duc (Leclercq 2012: 252-253 n. 2). La crise était désormais ouverte au sein de l'épiscopat aquitain.

Ce conflit fournit une partie du contexte de la chanson de Marcabru. Mais en réalité, plusieurs voix s'élevèrent du camp des Aquitains. Dans une série de violents pamphlets datés de 1134, un clerc anonyme issu soit de l'entourage de Girard, soit de celui du duc, s'acharna lui aussi à flétrir la réputation des partisans d'Innocent II.<sup>20</sup> À l'image du poème de notre troubadour, ces textes couvrent d'invectives les soutiens angevins de Gregorio Papareschi, et particulièrement Geoffroy du Loroux. Le premier poème débute par une attaque venimeuse:

Monstra repentina, gens emersit paterina,  
Incola silvarum, religiosa parum,  
Quare merdofili, vestiti vellere vili  
Existis nemora, cuncta videndo fora?  
Hermifugi miseri, quid vultis in urbe videri?  
Urbs non est heremus, mansio vestra nemus !  
Quid nemus instrastis? quid silvas rarificastis? (vv. 1-7, dans Voigt 1884: XCVI)

[Tel un monstre soudainement apparu, une race patarine a émergé, vivant dans les forêts, à peine religieuse. Pourquoi, fouteurs de merde vêtus de viles pelisses de laine, êtes-vous sortis des bois pour aller scruter toutes les places publiques? Misérables ermites, pourquoi voulez-vous qu'on vous voie en ville? La ville n'est pas un désert, votre demeure est la forêt].

Ce texte assimile ignominieusement les partisans d'Innocent II à des «Patarins», du nom de l'insurrection populaire qui secoua Milan entre 1066 et 1075 (Boucheron 2019: 143-148). Le poème les rabaissait ainsi à l'état de simples laïcs aux origines douteuses, bien éloignées de la morale nécessaire à la bonne conduite des affaires de l'Église. L'opposition entre le clergé «éduqué» des villes et le soi-disant manque d'éducation des moines vivant dans les campagnes cristallisait également, aux yeux de l'auteur, ce qui séparait l'Aquitaine aux bonnes manières du grossier Anjou.<sup>21</sup>

Dans un deuxième texte, l'attachement à Pietro Pierleoni est affiché sans la moindre ambiguïté:

Caupo, qui adcurris? sic girovagando ligurris?  
Numquid erit turris Paterinis capta susurris?  
Hanc comes obsedit nec ab obsidione recedit:  
Vobis non credit, Anacleto semper obedit (vv. 3-6, dans Voigt 1884: XCVII).

<sup>20</sup> Deux manuscrits au moins conservent la trace de ces textes: Cod. Vindob. 840 (ff. 63r-63v), qui a fait l'objet d'une publication par Voigt (1884: XCVI-XCVIII). L'autre se trouve à Paris: BNF, lat. 6280 (f. 92v). La date de 1134 est donnée par le second manuscrit. Nous utilisons ici l'édition de Voigt. L'auteur remercie sa mère, Dominique Laurent, pour la relecture des traductions latines.

<sup>21</sup> La prétention des Aquitains à détenir une forme de supériorité morale liée à l'héritage romain était présente dès le Haut Moyen Âge, si l'on en croit Rouche (1979: 11-15).

[Bonimenteur,<sup>22</sup> après quoi cours-tu? Que convoites-tu en courant ainsi? Verra-t-on un jour une tour capturée par des médisances patarines? Le comte<sup>23</sup> a assiégé celle-ci [...]. Il ne vous croit pas: il obéit toujours à Anaclet].

Dans un dernier poème, le mépris pour Geoffroy du Loroux éclate violemment. Le chanoine est désigné ici par un surnom, *Babio*, attesté par d'autres sources,<sup>24</sup> mais tourné en dérision grâce à une étymologie douteuse:

Est ratio quare Bafio dici merearis,  
 Olim cum Babio cunctis dici merearis.  
 Olim dictus eras Babio, sed pro Babione  
 A modo dictus eris Bafio iusta ratione.  
 Sicut Pictavis nomen trahit ex ave picta,  
 Sic est Andegavis volucris de stercore dicta.  
 Stercus avis sonat Andegavis, de stercore nomen  
 Urbs tua contraxit, quia sic tibi contulit omen (vv. 1-8, dans Voigt 1884: XCVIII).

[C'est la raison pour laquelle tu mérites d'être appelé *bafio* alors qu'autrefois tu méritais d'être appelé *babio* en toutes choses. Autrefois tu étais appelé *babio*, mais à la place de *babio* tu seras parfaitement appelé *bafio*, à juste titre. De même que le mot Poitevin est tiré de «oiseau coloré», de même «oiseau angevin», dit-on, est issu de «fiente». La «fiente d'oiseau» résonne comme «Angers»: ta ville a contracté son nom de la fiente, pour cette raison ainsi elle t'a conféré un signe].<sup>25</sup>

L'irrespect maladroitement affiché par l'auteur permet de comprendre que l'Église demeurait divisée par la réforme dite grégorienne. Pour les soutiens de Girard de Blay, le renouveau spirituel devait s'ancrer dans les villes et rester entre les mains des évêques. L'action des moines à partir de leurs monastères ruraux, en revanche, était condamnée, même ceux qui avaient quitté les campagnes pour devenir chanoines. Plus profondément, le texte fait écho aux débats qui secouèrent les réunions conciliaires des années 1120, auxquelles l'évêque d'Angoulême participa à plusieurs reprises. Girard y figurait alors comme un partisan intransigeant de l'indépendance pontificale, presque comme un chef de file de ce que l'on a pu appeler le groupe des «vieux grégoriens» (Soria-Audebert 2007: 602). Mais la volonté de la majorité des cardinaux de trouver une voie de sortie à la Querelle des investitures devait aboutir, en 1122, au compromis de Worms. Girard de Blay appartenait donc à un courant minoritaire au sein de l'Église, mais qui conservait

<sup>22</sup> Il s'agit de Geoffroy du Loroux.

<sup>23</sup> Guillaume X d'Aquitaine.

<sup>24</sup> Cf. Foulon (2004).

<sup>25</sup> Le jeu de mots *bafio* / *Babio* se comprend difficilement. Nous avons retenu la graphie *bafio* plutôt que *basio*, qui pourrait se comprendre également, car cette dernière donnerait un sens incohérent au texte en évoquant un «baiser» amoureux. Mais *bafio* n'est répertorié ni dans le dictionnaire de Félix Gaffiot, ni dans le glossaire de du Cange. Tout au plus peut-on remarquer ce terme existe en portugais et désigne, sous forme d'adjectif, une haleine fétide. Cette corrélation est néanmoins fragile, et l'on doit somme toute regarder l'allusion comme assez confuse.

des positions puissantes. Cela doit amener le lecteur attentif à relativiser les accusations de vénalité contre Girard de Blay, car il n'agit manifestement pas uniquement pour des considérations personnelles, bien que d'autres faits démontrent son orgueil.<sup>26</sup>

L'autre groupe de clercs appartenait à un milieu déterminé et bien décrit par Jean-Hervé Foulon. Selon cet historien, le succès de la réforme grégorienne dans le royaume de France tint à l'intense activité déployée par un ensemble de clercs, majoritairement issus du monde monacal, gravitant dans un «diverticule ligérien» où ils se constituèrent en réseau d'entraide et de soutien (Foulon 2008: 7). Certains d'entre eux avaient déjà eu maille à partir avec le rugueux Girard de Blay.<sup>27</sup> Ainsi, la virulence des échanges des années de schisme prenait racine dans les querelles survenues au cours des décennies précédentes.

L'intervention de Marcabru dans ce débat ne manque cependant pas de surprendre, car Girard de Blay était également détesté des premiers troubadours. On connaît, tout d'abord, les durs mots qu'ils eut avec Guillaume IX d'Aquitaine, qui n'hésita pas à le menacer physiquement avant de s'être moqué de son apparence – Girard de Blay était chauve (de Goustine 2015: 58-60). Le légat démontra son courage en tenant bravement tête au duc, qui n'osa aller plus loin qu'une vexation supplémentaire. Les évêques d'Aquitaine, en revanche, pouvaient encore trembler, car si la protection du pape permit à Girard de maintenir sa position, tel ne fut pas le cas de l'évêque de Poitiers, qui dut s'exiler (Soria-Audebert 2005: 171-177).

Détail un peu moins connu, mais que nous pensons maintenant établi, Girard de Blay dut aussi supporter l'hostilité de Jaufré Rudel de Blaye et de sa famille, au cours d'une révolte impliquant la plupart des vassaux du comte d'Angoulême Vulgrin II (Laurent 2020). Il est vraisemblable que la mort du duc Guillaume IX, en 1126, joua le rôle de déclencheur du mouvement, les aristocrates de l'Angoumois cherchant à profiter de l'occasion pour affirmer leur liberté. Mais ils durent faire face à une coalition d'intérêts inédite réunissant le nouveau duc Guillaume X, le comte d'Angoulême et Girard de Blay. C'est en tout ce que l'on peut déduire de la chanson de Jaufré Rudel de Blaye *Quan lo rius de la fontana* (BEdT 262.5), dans laquelle ce troubadour incitait à la rébellion le puissant seigneur de Lusignan Hugues VII, en lui faisant miroiter une vengeance à tirer contre le légat qui l'avait sermonné quelques temps auparavant.

Le soutien à Girard de Blay apporté par Marcabru, dont on connaît par ailleurs les

---

<sup>26</sup> Dans un acte daté de 1122 et conservé dans les archives du chapitre de Saint-Astier, près de Périgueux, Girard de Blay est dénommé «honneur et lumière des Aquitains» (*honor et lux Aquitanorum*). Si l'original a disparu, plusieurs copies en ont été conservées dans le fonds Périgord de la BNF (tome 30, f. 86r; tome 33, f. 383v-384r; tome 34, f. 155r-155v).

<sup>27</sup> Ce fut par exemple le cas de l'abbé la Trinité de Vendôme Geoffroy en 1111, puis de Baudri de Bourgueil, évêque de Dol-en-Bretagne, en 1120 (Foulon 2008: 304).

liens d'amitié avec Jaufre Rudel de Blaye, ne pouvait donc s'envisager sans un puissant motif. À notre avis, ce changement s'explique pour deux raisons.

Tout d'abord, la dimension européenne de la querelle entre Innocent II et Anaclet II obligeait à mettre de côté des difficultés qui, si elles restaient importantes, ne concernaient en fin de compte que les Aquitains eux-mêmes. La victoire d'Innocent II signifiait en effet, aux yeux des hommes du duché, une possible mise sous tutelle par un prélat venu d'Anjou. Marcabru exprime très clairement son rejet d'une telle solution, qui devait logiquement le conduire à serrer les rangs autour de l'homme devenu le champion de la cause aquitaine: Girard de Blay.

Le rapprochement de ce dernier avec Guillaume X, au moment de la crise angoumoise, a également facilité le ralliement des troubadours présents à la cour de Poitiers à la cause anaclétienne. Le duc trouvait en effet impressionnante la présence du légat à ses côtés, au point de choisir le camp d'Anaclet II contre tous ses voisins en février 1130.

### 1.3. Uns gartz empeaire (*BEdT* 293.9, v. 20)

Marcabru endossa donc le combat de son seigneur. On en retrouve les traces dans une deuxième chanson, *Auias de chan com enans'e meillura*. Ce texte est indubitablement de la main de Marcabru, comme le montre l'absence de divergence dans la tradition manuscrite. En ce qui concerne la datation proposée entre juin 1133 et avril 1137, par Simon Gaunt, Ruth Harvey et Linda Paterson, aucun élément ne permet de la contester (Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 131-133).

Après un développement sur des « barons », non désignés, coupables selon lui d'avoir renié leurs engagements et leur noblesse, Marcabru se moque méchamment de l'empereur Lothaire III de Supplinbourg dans les termes suivants:

Non a conort en joven mas trefura, ni contra mort resort ni cobertura, qu'ist acrupit l'an gitat de son aire e de cami, per colpa de la maire	[Roncaglia 1957: No·i a conort en joven, mas trop surra]  [Roncaglia 1957: pos ist baron an comensat l'estraire e passat don per pertuis de taraire]
--	---

qui per argen pert vergonh'e mezura e giet'onor e valor a non-cura. Pretz ni valor no vezem tener gaire quan per aver es uns gartz empeaire ( <i>BEdT</i> 293.9, vv. 12-20 dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 134).	[Roncaglia 1957: sogon faisson es del semblan confraire a l'erisson e al gos e al laire].
---	--

[Dans la jeunesse, il n'y a point d'attente à trouver, que du dégoût, pas plus que contre la mort il n'y a d'asile ou de couvert, car ces accroupis l'ont détournée et jetée hors de son repaire, par la faute de la mère, qui pour de l'argent a perdu toute vergogne et mesure en jetant honneur et valeur comme sinécures. Et nous voyons mal comment Prix et Valeur pourraient tenir, quand un grouillot achète l'Empire].

Habitué à l'exagération, le troubadour qualifie de «grouillot» (*gartz*) un homme



déjà âgé – il avait au moins cinquante-huit ans – et au faite de sa puissance. Au-delà de cet aspect un peu anecdotique, la narration qu'il tient de la succession des événements doit retenir notre attention. D'après lui, une femme se trouve à l'origine de la disgrâce de toute sa famille, car elle a accepté de l'argent contre son héritage. La banalité du motif misogynne dévoile en réalité les dessous du complexe marchandage dont les terres de Canossa furent le centre, au temps de la comtesse Mathilde. Au terme de nombreuses tractations, Lothaire de Supplinbourg parvint à s'en emparer, moyennant finances. Il se dégageait une voie d'accès aisé pour passer de ses terres impériales vers Rome, chemin dont il avait besoin pour faire valoir ses droits. Au cours des négociations, il avait reçu le soutien actif de Gregorio Papareschi, qui avait compris son propre intérêt à soutenir les prétentions du candidat à l'Empire.

En somme, pour Marcabru, les arrangements qui avaient permis à Gregorio Papareschi de continuer à faire valoir ses droits sur Rome ne servaient à rien d'autre qu'une coalition d'intérêts personnels, où les échanges d'argent tenaient le premier rôle. Le troubadour, qui se faisait une haute idée de la conduite morale des affaires d'État, exprimait un violent dégoût face à des personnages qui, puisqu'ils avaient montré leur faillite au grand jour, ne méritaient rien d'autre que d'être comparés à des mauvais garnements.

La supposée vénalité d'Innocent II et de son entourage forme ainsi la toile de fond de deux chansons de Marcabru. Il s'emportait contre la corruption, ce qui lui permettait en contrepoint de présenter la candidature d'Anaclet II sous un jour plus favorable. S'ajoutait à cela une haine viscérale des Angevins dans laquelle il faut une attaque contre les prétentions de Geoffroy du Loroux à s'emparer du siège archiépiscopal de Bordeaux. Cette prémonition était somme toute assez juste, puisque dès 1135 le ralliement de Guillaume X à la cause d'Innocent II se traduisit par l'éviction de Girard de Blay au profit du chanoine de Saint-André. Mais, chose un peu étrange, Marcabru n'abandonna pas pour autant ses attaques, comme semble le montrer la chanson *Bel m'es qan li rana chanta*.

## 2. Autour de la «loi de Pise»

### 2.1. Attribution du texte et datation

La chanson *Bel m'es qan li rana chanta* pose un certain nombre de problèmes d'attribution et de datation. Sans rentrer dans tous les détails, on peut résumer l'état de la question en quelques lignes.

Dans les quatre chansonniers conservant le texte, seul C attribue directement *Bel m'es qan li rana chanta* à Marcabru. R et a<sup>1</sup> citent le jongleur Alegret, connu pour deux chansons seulement, tandis que M donne Raimbaut d'Orange comme auteur. Mais on peut rapidement écarter ce dernier, car il s'agit d'une erreur de copiste corrigée à la fois



dans la marge du folio au XVI<sup>e</sup> siècle.

Si l'on se penche à présent sur le corps du texte, plusieurs motifs apparaissent pour écarter Alegret. La neuvième *cobla*, tout d'abord, peut laisser croire à une signature de la part d'un troubadour:

Alegretz, folls, en qal giza  
cuias far d'avol valen,  
ni de gonella camisa? (vv. 65-97, dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 156).

[Alegret, tu es fou, comment peux-tu croire que tu pourras faire bonne chose de mauvaise, ou chemise d'une pelisse?].

La citation est cependant faite en termes trop négatifs pour que l'on y voit de l'auto-dérision. Certes, les troubadours étaient capables de rire de leurs propres défauts, comme on peut le voir dès les premières chansons de Guillaume IX quand il se mettait en scène dans des situations scabreuses avec deux dames de l'aristocratie limousine. Pour autant, il apparaît délicat d'imaginer qu'un troubadour aurait cherché à faire rire de son incapacité à transformer une mauvaise chose en une bonne, ce qui revenait à se dénier tout talent poétique. Si l'on considère que Marcabru est l'auteur de ces vers, l'attaque contre un concurrent paraît logique, à vrai dire assez banale chez les troubadours.

À notre sens, deux autres arguments tirés des thématiques de la chanson viennent encore en faveur de l'attribution de *Bel m'es qan li rana chanta* à Marcabru. Tout d'abord, la métaphore de la branche d'un arbre à la croissance anormale, que l'on peut lire dans la quatrième *cobla*, se retrouve dans des pièces dont l'attribution n'est pas contestée. On la lit par exemple dans *Pois l'inverns d'ogan es anatz* (BEdT 293.39), où il est question d'un arbre d'une taille fantastique, prenant ses racines dans la Péninsule Ibérique et dont le feuillage, par-delà les Pyrénées, rafraîchit les terres du Poitou et de France (Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 494-502). Marcabru y déplore cependant que cet arbre soit en train de mourir, du fait d'une maladie qui a pris dans ses racines. La chanson date probablement des dernières années de la décennie 1130 ou du début de la suivante, c'est-à-dire qu'elle est à peu près contemporaine de *Bel m'es qan li rana chanta*.

Le mot *moilleratz*, visible au vers 49, appartient également au vocabulaire commun de Marcabru, qui s'en sert dans les chansons *Al prim comenz de l'invernailh* (BEdT 293.4, v. 31 et 39), *El son d'esviat, chantaire* (BEdT 293.5, v. 19), *Assatz m'es bel el temps essuig* (BEdT 293.8, v. 16 et 51), *Dirai vos e mon lati* (BEdT 293.17, v. 31, 42 et 44), *Doas cuidas ai, compaigner* (BEdT 293.19, v. 46), *Per l'aura freida que guida* (BEdT 293.36, v. 27) et *Pois l'inverns d'ogan es anatz* (BEdT 293.39, v. 50).

Certes, ses similitudes ne peuvent définitivement emporter l'adhésion. On pourrait par exemple objecter qu'Alegret, dont les deux chansons qui nous restent témoignent d'une

certaine habileté technique, n'aurait peut-être pas eu de mal à réinvestir le vocabulaire de son illustre contemporain pour accroître son mérite (Viel 2005). Néanmoins, la convergence des indices, en plus de ceux que les éditeurs anglais du texte ont pu retrouver, nous amène à penser logique de conclure que les scribes de R et a<sup>1</sup> ont été abusés par les mots de Marcabru lui-même, et que l'attribution à Alegret est finalement à exclure.

Plus complexe est la question de la datation du texte. Il semble en effet que les deux troubadours étaient actifs en même temps dans la péninsule Ibérique, chacun cherchant à faire valoir leur talent auprès du roi-empereur Alphonse VII de León-Castille. En outre, des emprunts sont repérables entre leurs œuvres, si bien que l'on serait tenté de proposer comme datation à *Bel m'es qan li rana chanta* de l'époque où Marcabru se trouvait effectivement à la cour de Tolède, après son départ du Poitou consécutif à la mort de Guillaume X, c'est-à-dire au plus tôt à l'été 1137.

Cela ne va cependant pas sans poser de questions, car un autre élément du texte permet de suggérer un *terminus post quem* plus ancien : l'allusion à la «loi de Pise» du vers 55.

## 2.2. La loi de Piza (*BEdT 293.11*, v. 56)

Reprenons le texte pour voir comment cette conclusion est possible. *Bel m'es can li rana chanta* débute, de manière très classique, par un exorde printanier. Dès la deuxième strophe, le troubadour assombrit le ton évoquant le commencement parallèle de la saison des guerres. En l'occurrence, il s'agit des sièges qui étaient menés, selon lui, par des hommes pris de «méchanceté» (*malvestatz*, v. 11) à l'encontre de l'amour lui-même, à coups de boulet lancés par des pierres. Cet assaut devait s'achever par la victoire des adversaires du noble sentiment, à moins que les seigneurs qui écoutaient sa chanson ne décident d'agir pour le sauver avant qu'il ne perde toute chance d'engendrer un «fils ou une fille» (*ses fill o ses filha*, v. 25).

La cinquième *cobla* déplace le propos sur le plan géographique, car le poète ne trouvait aucun parent secourable à l'amour «depuis le Portugal jusqu'en Frise» (*de Portogal tro en Friza*, v. 40). Cela permet à Marcabru d'étendre sa plainte aux «ducs et aux rois» (*duc e rei*, v. 41) qui auraient dû montrer l'exemple mais ne faisaient rien. Dans un développement assez classique chez lui, il s'en prend alors aux manières des courtisans présents auprès de ces princes, à qui il reproche leur pingrerie:

Per qu'en lurs cortz non es visa  
 copa ni enap d'argen,  
 mantells vairs ni pena griza (vv. 46-48, dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 154).

[On ne voit jamais dans leurs cours ni coupe ni gobelet en argent, manteau de vair ou fourrure grise].

L'allusion à la ville toscane vient finalement à la septième *cobla*, après des paroles obscènes relativement communes pour notre troubadour:

Moilheratz q' autrui con grata  
 ben pot saber qe'l sieus pescha  
 e mostra con hom li mescha  
 q'ab eis lo sieu fust lo bata;  
 e auran tort si s'en clama,  
 qe drech e raços deviza:  
 car deu comprar qi car ven,  
 asegon la lei de Piza (vv. 49-56, dans Gaunt–Harvey–Paterson 2000: 154).

[Un homme marié qui gratte le con de ce qui appartient à autrui est bien au courant que celui qui lui appartient part également à la pêche et montre comment on doit lui servir à boire, si bien que tel qui croyait bastonner se retrouve bastonné; et il aurait tort s'il s'en plaint, car le droit et la raison l'enseignent: celui qui vend cher doit acheter cher, selon la loi de Pise].

La plupart des essais de datation de la chanson s'appuient sur le vers 56, qui offre l'une des rares indications précises du texte. Le plus souvent, cependant, cette mention est conçue comme une référence au contexte général de croissance commerciale de la cité pisane dans les années 1130 et 1140. Il est vrai qu'au cours de ces décennies les Pisans menèrent une active diplomatie pour asseoir leurs positions en Méditerranée (Salvatori 2002; Salvatori 2003; Balossino 2008). István Frank relève ainsi qu'en 1143 ils s'allièrent aux Génois pour aider Guillaume VI de Montpellier à réprimer une révolte des bourgeois de sa ville (Frank 1946-1947). L'année suivante, toutefois, les Pisans durent se replier sur leurs terres pour faire face aux menées des habitants de Lucques qui les y combattaient. István Frank en conclut qu'il faut dater la chanson de l'époque où les Pisans cessèrent toute intervention hors de la Toscane, c'est-à-dire à partir de 1145. Marcabru, par moquerie, aurait appelé «loi de Pise» le fait, pour une cité italienne, d'échouer à accroître son influence commerciale en employant la force, avant de se replier sur ce qu'elle savait faire le mieux.

Les éditeurs anglais de Marcabru ont écarté ce raisonnement, nous semble-t-il avec raison. Ils font remarquer que la participation des Pisans aux luttes opposant les comtes de Montpellier à leurs adversaires fut somme toute assez marginale. Selon Simon Gaunt, Ruth Harvey et Linda Paterson, il faut en réalité regarder l'allusion du texte de Marcabru uniquement comme une formule destinée à désigner la “loi des affaires”, Pise étant choisie comme exemple du dynamisme économique des villes italiennes dans le premier XII<sup>e</sup> siècle. En outre, le mot occitan *Piza* ferme heureusement le huitain, qui comme toutes les autres strophes se clôt par une rime en *-isa* ou *-iza*. Ils concluent sur l'impossibilité concrète de proposer une date pour la composition de *Bel m'es qan li rana chanta*.

Nous pensons, au contraire, que ce passage de la chanson recèle un indice par rapport à cette question. Il est en fait nécessaire de décaler le regard sur la question et d'abandonner l'idée que Marcabru faisait référence au monde des affaires, pour se tour-

ner vers la chronologie du schisme anacletien. Lorsque ce dernier éclata, en effet, Gregorio Papareschi fut contraint de quitter Rome pour se réfugier dans le royaume des Francs, comme nous l'avons signalé. Il revint cependant rapidement en Italie, une fois assuré du soutien des principaux princes d'Occident. Il fixa sa résidence précisément à Pise, ville qui présentait le double avantage d'être relativement proche des terres de Mathilde de Canossa récupérées par Lothaire III de Supplinbourg en même temps que de Rome. La cité toscane devint ainsi le centre d'une intense activité diplomatique autour d'Innocent II.

Ce dernier organisa d'ailleurs un concile dans la ville en mai 1135, dont les canons ont été conservés.<sup>28</sup> La tournure prise par les événements portait Innocent II de manière favorable, puisque, si l'on suit le témoignage d'Arnaud de Bonneval, Bernard de Clairvaux avait obtenu la soumission de Guillaume X à la fin de l'année 1134 ou au début de la suivante (Aubé 2003: 302). Cette conversion, abondamment illustrée dans les siècles qui suivirent,<sup>29</sup> mit spectaculairement fin au schisme en Aquitaine. Girard de Blay dut abandonner les fonctions qui fondaient son influence et les céder aux partisans de Gregorio Papareschi. Il conserva le siège épiscopal d'Angoulême, où il mourut en 1136. Mais Geoffroy du Loroux devint archevêque de Bordeaux, tandis que Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, vit sa légation étendue à l'Aquitaine. Il est à noter que ces deux personnages jouèrent un rôle majeur dans le premier mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Louis VII, à l'été 1137 (Laurent 2019).

Nous pensons que l'allusion à la «loi de Pise» doit être comprise dans ce contexte. Marcabru, après s'être engagé auprès de Guillaume X en faveur d'Anaclet II, n'eut pas d'autre choix que d'accepter son revirement. Mais cette soumission ne lui convenait pas, car elle allait à l'encontre de sa vision de la réforme et, plus globalement, de la marche de la société. La «loi de Pise», si l'on accepte cette explication, désignait dans sa bouche la victoire de la simonie et de la corruption, chose qui le rendait amer mais contre laquelle il ne pouvait plus lutter. Cet argument ne permet pas d'exclure que la chanson fut composée dans les années 1140; en revanche, on peut avancer selon nous que la tenue du concile de Pise, en mai 1135, offre un *terminus post quem* acceptable.

### 3. Conclusion

Pour conclure, on peut affirmer que Marcabru s'impliqua fortement dans les débats

<sup>28</sup> *Mansi*, vol. 21 (coll. 485-492).

<sup>29</sup> Un premier sondage nous a permis de repérer un peu plus d'une dizaine d'œuvres, de tous types et s'étalant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles feront l'objet d'une enquête approfondie dans le cadre d'une recherche entamée il y a quelques mois et consacrée à l'histoire du schisme d'Anaclet II dans le duché d'Aquitaine.

autour du schisme anacletien. Deux motifs apparaissent à la lecture des trois chansons qui en témoignent. Il le fit tout d'abord par fidélité vis-à-vis de Guillaume X, envers lequel il continua de manifester un très fort attachement même après sa mort. Le duc d'Aquitaine cultivait pour lui toutes les valeurs du bon prince chrétien, offrant un contre-exemple aux autres souverains dont le poète ne cessa, à quelques exceptions près, de stigmatiser les manques. En lui apportant son soutien, Marcabru adoptait en même temps ses combats, comme le montre son animosité envers les Angevins.

Mais le poète trouvait une seconde raison de soutenir le schisme anacletien dans le développement même de la réforme grégorienne. En embrassant le parti de Girard de Blay, il signifiait son refus du compromis trouvé entre la papauté et l'Empire à Worms en 1122. Il ne faut cependant peut-être pas y voir la marque d'une vision théologiquement fondée de l'indépendance absolue du Saint-Siège, mais plutôt une option stratégique déterminée par ce que le troubadour considérait comme l'objectif principal que les chrétiens devaient poursuivre. Marcabru se montrait en effet partisan d'une lutte à outrance contre les musulmans, et il ne supportait pas que des manœuvres internes puissent détourner des princes de ce but. La victoire d'Innocent II lui apparut, dans ce contexte, comme la pire des alternatives possibles, parce qu'elle représentait à ses yeux le triomphe de la simonie et de la corruption à la tête de l'Église.

Lorsque Guillaume X fut contraint à abandonner son isolement, le poète n'eut pas d'autre choix non plus que de se soumettre. Mais il en garda manifestement une rancœur qu'il exprima, dans une chronologie qui reste difficile à préciser, par une allusion fugace à une «loi de Pise» inique à ses yeux. Le succès définitif des partisans d'Innocent II en Aquitaine, suite au mariage d'Aliénor avec Louis VII en 1137 et à la mort de Pietro Pierleoni en janvier 1138, marqua une nouvelle étape de sa vie, car il dut s'exiler vers la péninsule Ibérique. Heureusement pour son auditoire et ses admirateurs du XXI<sup>e</sup> siècle, il sut y rebondir et composer encore quelques-unes de ses plus magnifiques chansons.

Sébastien-Abel Laurent

Chercheur associé au CESCO (Poitiers-CNRS, UMR 7302)

Chercheur associé au CRULH (Université de Lorraine)

## Bibliographie

## Sources non imprimées

Österreichische Nationalbibliothek, Cod. Vindob. 840.

Paris, Bibliothèque Nationale de France, lat. 6280.

Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds Périgord, tomes 30, 33 et 34.

## Sources imprimées

Albertazzi, Marco, 2018, *Marcabru. Liriche*, Lavis, La Finestra.

Botineau, Pierre, Lemaître, Jean-Loup (édité par), Barrière, Bernadette (traduit par), 2021,

*La chronique de Geoffroi de Breuil* Paris, Société de l'histoire de France, 2021.

Chibnall, Marjorie, 1978, *The Ecclesiastical History of Orderic Vital*, vol. 6, Oxford, Clarendon.

Gaunt, Simon – Harvey, Ruth – Paterson, Linda, 2000, *Marcabru. A Critical Edition*, Cambridge, Brewer.

Howlett, Richard, 1889, *The Chronicle of Robert of Torigini*, dans *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, vol. IV, Londres, Eyre & Spottiswoode.

Leclercq, Jean – Talbot, Charles – Rochais, Henri (édité par), 2012, *Bernard de Clairvaux.*

*Lettres*, introduction, traduction et notes par Monique et Gaston Duchet Suchaux, tome III, Paris, Éditions du Cerf (*Œuvres complètes IV*; Sources chrétiennes, 556).

Mansi = Giovanni Mansi, *Sacrorum Conciliorum Nova et Amplissima Collectio*.

Mirot, Léon, 1909, *La chronique de Morigny (1095-1152)*, Paris, Picard.

PL 179 = *Patrologia Latina*, vol. 179.

PL 201 = *Patrologia Latina*, vol. 201.

Voigt, Ernst, 1884, *Ysengrinus*, Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses.

## Études critiques

Anzoise, Stefania, 2011, *Lo scisma del 1130. Aspetti e prospettive di un lungo dibattito storiografico*, «Archivum Historiæ Pontificiæ» 49, pp. 7-49.

Aubé, Pierre, 2003, *Saint Bernard de Clairvaux*, Paris, Fayard.

Aubé, Pierre, 2016, *Roger II de Sicile*, Paris, Perrin (Tempus).

Aurell, Martin, 1989, *La vielle et l'épée*, Paris, Aubier.

Balossino, Simone, 2008, *Ianuenses, pisani et ceteri lombardi»: circolazione e attività dei gruppi italiani nelle città della bassa valle del Rodano tra i secoli XII e XIII*, «Archivio storico italiano» 166, pp. 391-424.

Boutouille, Frédéric, 2007, *Le duc et la société : pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au XII<sup>e</sup> siècle, 1075-1199*, Bordeaux, Ausonius Éditions.

Boutouille, Frédéric, 2013, *L'archevêque et les communautés canoniales en Bordelais à l'époque de la réforme grégorienne (1079-1145)*, dans *La réforme « Grégorienne » dans le Midi (milieu XI<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> s.)*, Toulouse, Éditions Privat, pp. 393-418 (Cahiers de Fanjeaux, 48).

Boissonnade, Prosper, 1922, *Les personnages et les événements de l'histoire d'Allemagne, de France et d'Espagne dans l'œuvre de Marcabru (1129-1150). Essai sur la biographie du poète et la chronologie de ses poésies*, «Romania» 48-190, pp. 207-242.

Boucheron, Patrick, 2019, *La trace et l'aura. Vies posthumes d'Ambroise de Milan (IV<sup>e</sup>-*



- XVI<sup>e</sup> siècle*), Paris, Seuil.
- de Goustine, Luc, 2015, *L'infâme célébrité de Guilhem de Peitieux*, dans *Guilhem de Peitieux. Duc d'Aquitaine, prince du trobar. Trobadas* tenues à Bordeaux (Lormont) les 20-21 septembre 2013 et à Poitiers les 12-13 septembre 2014), Le Moustier-Ventadour, Cahiers de Carrefour Ventadour, pp. 41-68.
- Foulon, Jean-Hervé, 2004, *Geoffroy Babion, écolâtre d'Angers († 1158), l'exemple d'une collection de sermons*, dans *Le médiéviste devant ses sources. Questions et méthodes*, ss. dir. Claude Carozzi et Huguette Taviani-Carozzi, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 65-96.
- Foulon, Jean-Hervé, 2008, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs dans les Pays de la Loire au tournant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, De Boeck.
- Frank, István, 1946-1947, *La plus ancienne allusion à l'Italie dans la poésie des troubadours*, «Cultura Neolatina» 6-7, pp. 33-38.
- Graboïs, Aryeh, 1981, *Le schisme de 1130 et la France*, «Revue d'histoire ecclésiastique» LXXVI (3-4), pp. 593-612.
- Howlett, Richard (ed.), 1889, *The Chronicle of Robert of Torigini*, dans *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, vol. IV, London, Eyre & Spottiswoode.
- Köhler, Erich, 1961, compte-rendu de l'étude de Paul Falk, *Sur les vers de Marcabru «Quei ant fait li buzat d'Anjau, Cal desmerill»*, supplément n° 32 des «Studia Neophilologica», 1960, pp. 41-52, «Zeitschrift für romanische Philologie» (77-1), 1961, pp. 203-204.
- Kumaoka, Soline, 1997, *Les jugements du légat Gérard d'Angoulême en Poitou au début du XII<sup>e</sup> siècle*, «Bibliothèque de l'École des chartes» 155, pp. 315-338.
- Laurent, Sébastien-Abel, 2019, *Un tour d'Aquitaine royal à l'été 1137. Les voyages de Louis VII et de sa suite à l'occasion de son mariage avec Aliénor*, «Revue historique du Centre-Oues» XVII, pp. 211-252.
- Laurent, Sébastien-Abel, 2020, *Le troubadour Jaufre Rudel de Blaye: un proche des ducs d'Aquitaine devenu rebelle?*, dans *Fidélités et dissidences. Actes du XII<sup>e</sup> congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes (Albi, 10-15 juillet 2017)*, ss. dir. Jean-François Courouau, vol. 2, Toulouse, Section française de l'AIEO, pp. 499-508.
- Maratu, Henri, 1864, *Girard, évêque d'Angoulême, légat du Saint-Siège*, dans «Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente» 4<sup>ème</sup> série (tome II), pp. 1-394.
- Milanesi, Giorgio, 2013, *Bonifica della immagini e propaganda in Aquitania durante lo scisma del 1130-1138*, Vérone, Scripta.
- Oury, Guy-Marie, 1979, *Les sermons de Geoffroi Babion et la chrétienté bordelaise (1136-1158)*, «Cahiers de Civilisation Médiévale» 87, pp. 285-297.
- Overman, Alfred, 1980, *La contessa Matilda di Canossa*, Rome, Multigrafica Editrice.
- Pariset, Georges, 1902, *L'établissement de la primatie de Bourges (suite)*, «Annales du Midi» t. 14 n° 55, pp. 289-328.
- Rexroth, Frank, 2012, *Deutsche Geschichte im Mittelalter*, Munich, Beck.
- Riccioni, Stefano, 2021, *The Visual Experience of the Triumphant Church : the Mosaic of S. Maria in Trastevere*, Rome, Scienze e lettere.
- Roncaglia, Aurelio, 1951, *Marcabruno: Lo vers comens quan vei del fau*, «Cultura neolatina» 11, pp. 25-48.



- Roncaglia, Aurelio, 1957, Marcabruno: *Aujatz de chan*, «Cultura neolatina» 17, pp. 20-48.
- Rouche, Michel, 1979, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes. Naissance d'une région (418-781)*, Paris, EHESS-Touzot.
- Soria-Audebert, Myriam, 2005, *La crosse brisée. Des évêques agressés dans une Église en conflits (royaume de France, fin X<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols.
- Soria-Audebert, Myriam, 2007, *La propagande pontificale et sa réception au temps des schismes (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Innocent II, Anaclet II : la mémoire d'une guerre de libelles. Lecture et débats*, dans *Comunicazione e propaganda nei secoli XII e XIII. Atti del convegno internazionale, Messina, 24-26 maggio 2007*, a cura di Rossana Castano, Fortunata Latella e Tania Sorrenti, Rome, Viella, pp. 595-612.
- Soria-Audebert, Myriam, 2010, *La trahison schismatique, un outil de propagande pontificale (début XII<sup>e</sup> s.)*, dans *La trahison au Moyen Âge*, ss. dir. Myriam Soria-Audebert et Maïté Billoré, Rennes, PUR, pp. 103-123.
- Soria-Audebert, Myriam, 2011, *Rumeur, discours de haine et ralliement: autour du schisme d'Anaclet*, dans *La rumeur au Moyen Âge*, ss. dir. Myriam Soria-Audebert et Maïté Billoré, Rennes, PUR, pp. 231-246.
- Viel, Riccardo, 2005, *Per l'edizione critica di Alegret: nodi stilistici e intertestuali*, «Critica del testo» VIII-3, pp. 803-839.





[www.medioevoeuropeo-uniupo.com](http://www.medioevoeuropeo-uniupo.com)



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
FIRENZE

DIPARTIMENTO DI  
LINGUE, LETTERATURE E  
STUDI INTERCULTURALI



UNIVERSITÀ DEL PIEMONTE ORIENTALE